

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. PREMIER

N° 444 (Rect)

## ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2019

---

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 444 (Rect)

présenté par

Mme Pompili, rapporteure au nom de la commission du développement durable et de  
l'aménagement du territoire

-----

### ARTICLE PREMIER

I. – À l'alinéa 18, après le mot :

« Gestion »

insérer les mots :

les mots :

« , restauration et appui à la gestion ».

II. – En conséquence, à la fin du même alinéa, supprimer les mots :

« et appui à leur gestion »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à reprendre l'idée portée par l'amendement 123, ainsi qu'un aménagement rédactionnel, afin de préciser le rôle de l'OFB en matière de restauration d'espaces naturels.